

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT), session 2025

Le président de l'UNIVERSITE BRETAGNE SUD (CONCOURS ITRF),

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT), au titre de l'année 2025 :

Monsieur DE LAVENNE Vincent, conservateur des bibliothèques, président, Université Bretagne sud, Vannes.

Madame GOUROND EVEN Dorothee, ingénieur d'études, vice-présidente, Université Bretagne sud, Lorient.

Madame JOANNIC SETA Frédérique, conservatrice générale des bibliothèques, experte, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur CHETAILLE Benoit, assistant ingénieur, Université Nantes, Nantes.

Madame LE SQUERE Roseline, ingénieure de recherche, Université Bretagne sud, Lorient.

Monsieur LANNUZEL François Xavier, ingénieur de recherche, suppléant, Université Bretagne sud, Lorient.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Signé électroniquement par : David Menier
Date de signature : 11/07/2025
Qualité : Le Président



Fait à _____, le _____